

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02535 Numéro SIREN : 902 858 000 Nom ou dénomination : A.B.H GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt 4239

2033A - Bilan simplifié

04239

DÉPÔT DU

07 MARS 2024

①

BILAN SIMPLIFIÉ
TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES
N° 2033-A 2023Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A.B.H GESTION		Néant	
Adresse de l'entreprise		3 AVENUE JANVIER 35000 RENNES			
Numéro SIRET*		9 0 2 8 5 8 0 0 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 8	
				Exercice N clos le 30/04/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010		012	
	Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	2 292	030	465
	Immobilisations financières* (1)	040	890 631	042	890 631
	Total I (5)	044	892 924	048	892 459
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	8 400	070	8 400
	Autres* (3)	072	347 636	074	347 636
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	43 520	086	43 520
	Charges constatées d'avance *	092	2 139	094	2 139
	Total II	096	401 696	098	401 696
	Total général (I + II)	110	1 294 620	112	1 294 155
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	769 000		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	9 046		
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	4 037		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
		Total I	142	782 084	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	95 573		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	4 982		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	4 332		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	512 071		
	Total général (I + II + III)	180	1 294 155		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

Cegid Group

CAPEOS CONSEILS
35000 RENNES

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

AB

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **EURL A.B.H GESTION** Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE Exercice clos le 30/04/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*						
			dont export	209		210	
		biens	et livraisons	215		214	
	Production vendue	services*	intracommunautaires	217		218	77 000
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires)				222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	20
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	77 020
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	38 449
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243		244	230
	Rémunérations du personnel*					250	24 344
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	5 019
	Dotations aux amortissements*					254	465
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259		262	
			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	68 509
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	8 510
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)			280	8 816
	Produits exceptionnels		(IV)			290	
	Charges financières		(V)			294	13 290
	Charges exceptionnelles		(VI)			300	
			(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347			
			(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	348			
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	4 037
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	4 037
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)					324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et loyers d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 217 octies))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992						
Deductions	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350 93 614
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
				Deduct ^o exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354 89 576
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356	
	Déficits antérieurs reportables :*						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372 89 576

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A.B.H GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2023, dont le total est de 1 294 155 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 037 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2022 au 30/04/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		2 292		2 292
Immobilisations financières	889 131	1 501		890 632
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		465		465
Immobilisations financières				

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 292	1 501	3 793
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL DUNAMIS 35760 MONTGERMONT	10 000	883 502	60,00	-6 266
SAS HB HOTELS 35760 MONTGERMONT	200 000	-124 141	60,00	-144 521
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI PRINTANIA 35760 MONTGERMONT	1 000	-234 851	30,00	-234 851
SARL KDA PONTIVY 35760 MONTGERMONT	1 500	20 175	33,33	36 310
SARL LB GESTION 35760 MONTGERMONT	3 000	-6 271	10,00	-2 735
SNC TENOT 35760 MONTGERMONT	10 000	-154 393	15,00	-154 393

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)	888 000	888 000	311 611	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 600	2 600	-261 118	
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 358 176 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2021	30/04/2022	30/04/2023
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 400	8 400	
Autres	347 637	347 637	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 139	2 139	
Total des créances	358 176	358 176	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 769 000 euros décomposé en 769 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 512 071 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	95 573	19 005	76 568
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 982	4 982	
Dettes fiscales et sociales	10 162	10 162	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	401 354	401 354	
Produits constatés d'avance			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 607		
(**) Dont envers les associés	4 332		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 748 euros.

Charges à payer

	31/12/2021
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 705
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	180
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	3 584
PROVISION CP / RTT	1 522
PROVISION CP / RTT CHARGES PATRONAL	329
TAXE D APPRENTISSAGE	17

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 139		

A.B.H GESTION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 769.000 euros
Siège social : 3 avenue Janvier
35000 RENNES

902 858 000 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associé unique en date du 30 octobre 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 avril 2023, s'élevant à 4.037,41 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 4.037,41 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de : 4.037,41 euros

TOTAL : 4.037,41 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société.

*Pour extrait
certifié conforme*

La Gérance

AB
